

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Aline Dory-Kornowski, praticienne en Shiatsu, certifiée par l'UFPST.
Activité en microentreprise, Siret : 79359409400021, Code APE : 8690F

Champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restrictions ni réserves, à tout achat de séances de shiatsu, méthode de relaxation d'origine japonaise qui se pratique par pression des doigts sur les points d'acupuncture, pour mettre en œuvre le processus d'auto-guérison naturel du corps, ainsi qu'aux prestations de soins de relaxation, telles que proposées par Madame Aline Dory-Kornowski .

Prestations de services

Séances de Shiatsu – Soins énergétiques

Prix

Je m'accorde le droit de modifier mes tarifs à tout moment, toutefois je m'engage à facturer mes séances au prix indiqué lors de la prise de rendez-vous. Une facture vous est remise sur simple demande.

Mode de paiement

Le paiement des séances s'effectue par chèque, espèces ou virement Vero.

Annulation d'un rendez-vous

Toute prestation réservée et non annulée au moins 24 heures à l'avance est due, le rendez-vous sera facturé au tarif de base de celle-ci.

Dans la situation où je ne pourrais, de mon propre fait, assurer une prestation, celle-ci sera programmée à une date ultérieure ou annulée si le patient le souhaite.

Annulation de réservation pour évènements ou prestations en entreprise

Toute annulation doit être effectuée par écrit.

Pour toute annulation intervenant plus de 10 jours ouvrables avant le début de la prestation, le montant déjà versé est porté au crédit du client sous forme d'avoir imputable sur une prestation future au plus tard dans les 3 mois.

Pour toute annulation intervenant moins de 10 jours ouvrables avant le début de la prestation, le montant déjà versé reste acquis à titre d'indemnité forfaitaire.

Dans le cas où je ne pourrais, de mon propre fait, assurer une prestation en Entreprise, celle-ci sera programmée à une date ultérieure (avec une remise de 10% sur le devis établi) ou annulée.

Médiation

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L616-1 et R616 du code de la consommation, l'entité de médiation retenue est : CNPM-Médiation de la consommation. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM-MÉDIATION 27 avenue de la Libération 42 400 Saint-Chamond.